



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

---

## L'ARGENT DES PIÉGEURS ET AUTRES UTILISATEURS DE LA FAUNE DOIT DEMEURER DANS LE MILIEU DE LA FAUNE

---

**Sainte Foy, le 1 juin 2005** – La Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec (FTGQ), qui représente l'ensemble des piégeurs québécois, s'interroge sur les intentions du gouvernement de transférer la gestion des permis de chasse, de pêche et de piégeage, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par l'entremise de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq); dossier actuellement géré par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). L'objectif est-il seulement d'aller chercher les revenus procurés par les activités de piégeage, de chasse et de pêche pour financer le déficit des Parcs ? La FTGQ appui le principe d'utilisateur payeur, cependant l'argent des piégeurs et autres utilisateurs de la faune doit demeurer dans le milieu faunique.

Afin de continuer de « briller parmi les meilleur », la FTGQ considère que le milieu de la Faune et les finances qui y sont reliées ne doivent pas être morcelés. Au mois de février dernier, lors de l'annonce du transfert de la Sépaq au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les cinq grandes fédérations qui représentent le milieu de la faune au Québec avaient déjà exprimé un message important : « Le gouvernement ne doit pas morceler son secteur faunique et il est grand temps qu'il permette plutôt au milieu d'apporter sa pleine contribution aux développements économique, social et environnemental du Québec, en lui donnant une direction unifiée. »: Cette position commune sur laquelle s'entendaient les grandes fédérations demeure toujours d'actualité. C'est pourquoi, la FTGQ se questionne sur les intentions du gouvernement qui, peu à peu, semble diviser le monde de la faune.

-30-

Source : Philippe Tambourgi  
Responsable des communications  
Fédération des Trappeurs Gestionnaires du Québec  
TÉL. : (418) 872-7644

---